PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES (PADIC)

« Pour des communautés résilientes, stables, inclusives et participatives »

DOCUMENT DE PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Vision • Mission • Gouvernance • Réalisations • Perspectives 2026–2028

Conakry, République de Guinée | Édition 2026

MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Chères partenaires,

Chers partenaires,

Chères collaboratrices ; et

Chers collaborateurs,

Le **Partenariat pour le Développement des Initiatives Communautaires (PADIC)** est né en avril 2021 de la conviction qu'aucune paix durable, aucune gouvernance démocratique et aucun développement inclusif ne peuvent être bâtis sans la pleine participation des jeunes et des femmes. Depuis lors, notre organisation s'attache, en Guinée et au-delà, à faire de ces deux catégories des acteurs clés des processus de paix, de dialogue et de transformation communautaire.

Après une phase de fondation et de structuration (2023–2025) marquée par la mise en place d'une gouvernance rénovée, la consolidation d'un staff technique et l'élargissement de notre écosystème de partenaires, le PADIC entre aujourd'hui dans une nouvelle étape : celle de l'institutionnalisation et de l'impact durable, portée par notre Plan d'Action Stratégique et Opérationnel (PASO) 2026–2028.

Ce document de présentation institutionnelle a été conçu comme une porte d'entrée unique pour toute organisation, institution publique, agence de coopération, collectivité locale, université ou entreprise souhaitant mieux nous connaître et, peut-être, cheminer avec nous. Il rassemble en un seul volume notre identité, notre cadre stratégique, notre gouvernance, nos réalisations récentes, nos partenariats et nos perspectives.

Je vous en souhaite une lecture utile et éclairante, et me tiens, avec toute l'équipe du PADIC, à votre disposition pour approfondir tout point d'intérêt.

N'fa Moussa CAMARA
Directeur Exécutif du PADIC

I. IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE

Le **Partenariat pour le Développement des Initiatives Communautaires (PADIC)** est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit guinéen, apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif, régie par la loi L/2005/013/AN du 04 juillet 2005 fixant le régime des associations et organisations non gouvernementales en République de Guinée.

Fondé le 28 avril 2021 par un groupe de jeunes professionnels et acteurs de développement, le PADIC est né de la volonté de combler le fossé entre les politiques publiques et les réalités communautaires, en plaçant les jeunes et les femmes au cœur de l'action. Ses statuts ont été révisés en 2026 pour accompagner son déploiement national et international à travers des Chapitres Nationaux.

1.1. Carte d'identité

Dénomination	Partenariat pour le Développement des Initiatives Communautaires
Sigle officiel	PADIC
Version anglaise	Partnership for the Development of Community Initiatives — PDCI
Statut juridique	ONG apolitique, non confessionnelle, à but non lucratif — loi L/2005/013/AN
Date de création	28 avril 2021 (Conakry) — Statuts révisés 2026
Siège social	Lambanyi, Commune de Lambanyi, Conakry — République de Guinée
Durée	Illimitée
Direction Exécutive	M. N'fa Moussa CAMARA, Directeur Exécutif
Téléphone	+224 625 68 68 85 / +224 621 03 26 59
E-mail	padic.inter@gmail.com
Site web	www.ong-padic.org
Réseaux sociaux	Facebook : PADIC — facebook.com/profile.php?id=61554856282044 | LinkedIn : Partenariat pour le Développement des Initiatives Communautaires (PADIC)

1.2. Slogan et signature institutionnelle

« Pour des communautés résilientes, stables, inclusives et participatives »

II. VISION, MISSION, VALEURS ET APPROCHE

2.1. Vision

« Œuvrer à l'ancrage de communautés résilientes, stables, inclusives et participatives, en République de Guinée et partout dans le monde où le PADIC est présent à travers ses Chapitres Nationaux. »

2.2. Mission

Faire des jeunes et des femmes des acteurs clés des processus de paix, de gouvernance démocratique et de développement durable des communautés, en s'appuyant sur une approche d'intervention rigoureuse et éprouvée.

2.3. Approche d'intervention « PREVO »

L'action du PADIC repose sur une approche originale et intégrée, structurée autour de quatre piliers complémentaires :

- **Partenariat :** promouvoir une dynamique multi-acteurs, pluridisciplinaire et collaborative au bénéfice des communautés ;
- **Recherche-action :** améliorer la compréhension et les pratiques en matière de renforcement du pouvoir et des capacités des jeunes et des femmes, à partir de données probantes ;
- **Renforcement des capacités :** développer les compétences des parties prenantes sur la paix-sécurité, l'égalité de genre, l'action humanitaire, la santé, l'environnement, la culture et le développement durable ;
- **Volontariat :** offrir à toute personne de bonne volonté la possibilité de mettre son temps, ses énergies et ses compétences au service des communautés.

2.4. Valeurs fondamentales (I-NoRD+)

- **Intégrité :** Rigueur, compétence et exemplarité ; prévention des conflits d'intérêts ;
- **Non-violence :** Dialogue, respect de la dignité humaine et de la sacralité de la vie ;
- **Résilience :** Adaptabilité, anticipation des risques et continuité des activités ;
- **Diversité :** Pluralité des identités, cultures, opinions et trajectoires ;

- **Redevabilité :** Responsabilité envers bénéficiaires, membres, partenaires et bailleurs ;
- **Transparence :** Ouverture, traçabilité et accès à l'information ;
- **Égalité et inclusion :** Non-discrimination active, égalité de genre, inclusion des personnes vulnérables.

2.5. Domaines d'intervention

Conformément à ses statuts révisés en 2026, le PADIC intervient dans les domaines suivants :

- Paix, sécurité et gouvernance inclusive : opérationnalisation des Résolutions 2250 (Jeunesse, Paix et Sécurité) et 1325 (Femmes, Paix et Sécurité) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- Égalité des sexes, droits humains et autonomisation des femmes et des filles ;
- Santé communautaire, environnement et résilience humanitaire (Programme SEUrH) ;
- Renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) guinéennes ;
- Recherche-action et production de connaissances au service des communautés ;
- Culture, diversité et cohésion sociale : à travers le Centre de Diversité Culturelle (CDC) ;
- Volontariat et engagement citoyen des jeunes et des femmes ;
- Accompagnement social des grands projets d'infrastructure et de développement.

III. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Le PADIC s'est doté d'une architecture institutionnelle conforme à la loi guinéenne sur les ONG et aux standards internationaux de gouvernance associative. Elle articule des instances délibératives, exécutives et de contrôle, complétées d'un dispositif d'ouverture au monde scientifique et à la société civile.

3.1. Architecture institutionnelle :

- **Assemblée Générale (AG) :** instance suprême, elle définit les orientations générales, adopte le budget, approuve les comptes et élit le Conseil d'Administration ;
- **Conseil d'Administration (CA) :** organe d'orientation stratégique et de contrôle entre deux Assemblées ; il veille au respect des statuts et à la mise en œuvre des décisions de l'AG ;

- **Direction Exécutive (DE) :** dirigée par un Directeur Exécutif, elle assure la gestion opérationnelle quotidienne, la mise en œuvre des programmes et la représentation courante de l'organisation ;
- **Commissariat aux comptes :** garant de la sincérité et de la régularité des comptes ;
- **Comité Scientifique :** instance consultative rassemblant des expert·e·s pour appuyer la recherche-action et la production de connaissances ;
- **Conseil International des Chapitres et Représentations Régionales :** instances de coordination des Chapitres Nationaux à mesure du déploiement international de l'organisation.

3.2. Direction Exécutive et équipe

La Direction Exécutive est assurée par M. N'fa Moussa CAMARA, Directeur Exécutif. Elle s'appuie sur un staff technique et un noyau de volontaires engagés — treize (13) collaborateurs actifs à fin 2025 — organisés autour des grands programmes de l'ONG. Le PADIC a formalisé en 2025 la fonction de Point Focal PSEA (Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels), garantissant une veille permanente en matière de sauvegarde des bénéficiaires.

3.3. Conformité et cadre normatif

L'action du PADIC s'inscrit dans un cadre normatif rigoureux, national et international :

- Loi L/2005/013/AN du 04 juillet 2005 (Guinée) sur les associations et ONG ;
- Statuts révisés 2026 et Règlement Intérieur révisé 2026 ;
- Agenda 2030 et Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- Résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples et instruments régionaux (UA, CEDEAO) ;
- Politique de tolérance zéro en matière de PSEA/PEAS.

IV. CADRE STRATÉGIQUE 2026–2028

Le Plan d'Action Stratégique et Opérationnel (PASO) 2026–2028, adopté par le Conseil d'Administration, marque une étape charnière pour le PADIC. Après une phase de fondation et de structuration (2023–2025), cette période triennale vise à positionner l'organisation comme un acteur incontournable du développement communautaire en Guinée.

4.1. Vision stratégique à l'horizon 2028

« D'ici 2028, le PADIC est reconnu comme un acteur incontournable du développement communautaire en Guinée, œuvrant à l'ancrage de sociétés résilientes, stables, inclusives et participatives où les jeunes et les femmes exercent pleinement leur leadership dans les processus de paix et de développement durable. »

4.2. Objectif global

Renforcer durablement le pouvoir, les capacités et le leadership des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs clés des processus de paix, de gouvernance démocratique et de développement durable des communautés en République de Guinée.

4.3. Axes stratégiques

Axe 1 : Consolidation de la paix, sécurité et gouvernance inclusive

Opérationnaliser les Résolutions 2250 et 1325 du CSNU, renforcer les mécanismes locaux de prévention des conflits et promouvoir une gouvernance participative incluant les jeunes et les femmes.

- Renforcer le leadership et les capacités de médiation de 5 000 jeunes et femmes ;
- Mettre en place des mécanismes communautaires d'alerte précoce et de gestion des conflits ;
- Promouvoir la participation active des jeunes et des femmes aux instances de décision locales.

Axe 2 : Égalité des sexes, droits et autonomisation des femmes et des jeunes

Réduire les inégalités de genre, promouvoir la protection des droits fondamentaux et l'autonomisation socio-économique des femmes et des filles.

- Réduire la prévalence des Violences Basées sur le Genre (VBG) dans nos zones d'intervention ;

- Faciliter l'accès à la formation professionnelle et au micro-crédit pour les jeunes femmes ;
- Soutenir la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

Axe 3 : Santé communautaire, environnement et résilience humanitaire (SEUrH)

Apporter une réponse intégrée aux défis sanitaires, environnementaux et humanitaires.

- Améliorer les connaissances et pratiques communautaires en hygiène et santé publique ;
- Développer des structures de prise en charge des personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir des initiatives écologiques locales (reboisement, gestion des déchets) ;
- Préparer les communautés à répondre efficacement aux urgences humanitaires.

Axe 4 : Renforcement institutionnel et gouvernance organisationnelle

Assurer la durabilité, la performance et la conformité du PADIC.

- Consolider la gouvernance interne, le management et la gestion financière ;
- Diversifier les partenariats et sécuriser des financements pluriannuels ;
- Développer le programme Volontariat et le Centre de Diversité Culturelle (CDC) ;
- Accroître la visibilité et l'influence numérique de l'organisation.

Axe 5 : Mobilisation des ressources et partenariats stratégiques

Développer une stratégie de diversification des sources de financement (subventions internationales, mécénat local, crowdfunding, prestations d'expertise) pour assurer la viabilité et l'indépendance du PADIC.

4.4. Cadre synthétique des résultats attendus à 2028

Axe stratégique	Résultat d'impact	Indicateur clé (KPI)	Cible 2028
Axe 1 : Paix	Conflits communautaires gérés pacifiquement par des jeunes leaders	% de conflits résolus par les médiateurs formés	60 %
Axe 2 : Genre	Autonomie économique accrue des femmes bénéficiaires	Nombre de femmes ayant lancé une AGR	500

Axe 3 : SEUrH	Résilience communautaire face aux crises renforcée	Plans de contingence communautaires adoptés	20
Axe 4 : Institutionnel	PADIC pérenne et reconnu	Budget annuel sécurisé	500 000 USD/an
Axe 5 : Ressources	Sources de financement diversifiées	Part sécurisée sur diverses sources	70 %

V. BILAN DES RÉALISATIONS RÉCENTES (2023–2025)

La période 2023–2025 a été celle de la fondation et de la structuration du PADIC. Elle a permis d'ancrer l'organisation dans le paysage de la société civile guinéenne, d'élargir son écosystème de partenaires et de porter la voix de la Guinée sur des scènes internationales de premier plan.

5.1. Faits marquants 2024 :

- Élection du PADIC au poste de 2e Vice-Président de la Coalition Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité en Guinée (CN-JPS/GN), aux côtés du Conseil National de la Jeunesse (Président) et du Ministère de la Jeunesse et des Sports (1er Vice-Président) ;
- Lancement de la Journée Portes Ouvertes sur le Développement Communautaire, en partenariat avec le Département de Sociologie de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia — Conakry (UGLC-SC), pont entre monde universitaire et acteurs du développement ;
- Conférences-débats scolaires et débat télévisé à la RTG sur les Violences Faites aux Filles (VFF), à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes et dans le cadre de la 3e édition du Youth Challenge Fund (YCF) de Plan International ;
- Mise en place d'un staff technique et structuration de la Direction Exécutive, marquant une transformation majeure de la gouvernance interne du PADIC ;
- Consolidation du programme Volontariat et fidélisation d'un noyau de volontaires alignés sur les valeurs de l'organisation ;
- Signature d'accords de collaboration avec Plan International Guinée et 10 organisations bénéficiaires du programme YCF.

5.2. Faits marquants 2025

- Mandat de Consultant National pour l'élaboration du 1er Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 2250 du CSNU (PAN R2250) : consultations régionales à Kindia et Kankan (9–15 juin 2025), plus de 250 acteurs consultés,

cartographie des conflits produite, sur mandat de la CN-JPS/GN avec l'appui du MJS, du UNPBF et de l'UNFPA ;

- Participation, sous accréditation spéciale de l'ONU, au 2e Sommet Mondial sur le Développement Social (Doha, Qatar, 4–6 novembre 2025), avec une délégation de 8 membres conduite par le Directeur Exécutif, reconnaissance internationale et réseautage avec ONU, ECOSOC, Qatar Charity, Qatar Foundation, UNFPA et plusieurs délégations africaines ;
- Journée Portes Ouvertes sur les liens civilo-militaires (Escadron mobile de Cosa, 15 octobre 2025), en partenariat avec les Forces de Défense et de Sécurité et le PNUD — relance officielle des activités civilo-militaires ;
- Projet FIFEP (Filles et Femmes Engagées pour la construction de la Paix), financé par le UNPBF via un consortium CARE, GTFJPS-AOS/GN, COFFIG, WANEP : campagne multi-canal à Matam (émissions radio, tables rondes, dialogues intergénérationnels) pour la vulgarisation de la stratégie nationale d'implication et de participation des femmes et filles aux mécanismes de paix et de prise de décision ;
- Formation PSEA à l'UNICEF Guinée (10 décembre 2025) et formalisation du Point Focal PSEA — renforcement de la culture de sauvegarde ;
- Journée Portes Ouvertes avec l'Université Libre de Guinée (ULG) et intensification des activités de communication digitale (croissance de +25 % de l'audience sur les réseaux).

5.3. Zoom : Accompagnement social du projet routier Lola–N'Zoo (BAD)

Dans le cadre du projet d'aménagement et de bitumage de la route Lola–N'Zoo–Frontière Côte d'Ivoire, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), le PADIC — chef de file d'un groupement associant LE LIEN GUINÉE et le Centre Africain de Formation pour le Développement (CENAFOD) — conduit les activités de la mission « Accompagnement Social, Communication, Sensibilisation et Gestion des Plaintes » auprès de l'Unité de Gestion des Projets de Transport BAD, sous tutelle de la Direction Nationale des Routes Nationales (Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics).

Cette mission illustre le positionnement du PADIC comme partenaire d'accompagnement social des grands projets d'infrastructure : information et sensibilisation des populations riveraines, dialogue avec les autorités locales, prise en compte des enjeux de genre et de vulnérabilité, mise en place et animation de mécanismes de gestion des plaintes conformes aux exigences de la BAD.

VI. PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Conformément à son approche PREVO, le PADIC place le partenariat au cœur de son action. La complexité des défis de développement appelle des réponses collaboratives, multi-acteurs et pluridisciplinaires.

6.1. Partenaires institutionnels nationaux :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ;
- Ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités (MFFS) ;
- Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics — Direction Nationale des Routes Nationales / UGP-BAD ;
- Forces de Défense et de Sécurité (FDS) — OPROGEM ;
- Conseil National des Jeunes de Guinée (CNJ-G) ;
- Université Général Lansana Conté de Sonfonia — Conakry (UGLC-SC) ;
- Université Libre de Guinée (ULG) ;
- Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG).

6.2. Partenaires techniques et financiers internationaux :

- Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) ;
- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ;
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ;
- Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) via le Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS) ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Plan International Guinée ;
- CARE International ;
- Qatar Charity et Qatar Foundation.

6.3. Réseaux et coalitions : positions occupées

CN-JPS/GN	Coalition Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité Guinée — Membre fondateur et 2e Vice-Président.
GTFJPS-AOS	Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel — Secrétariat Général.
ROAJELF	Réseau Ouest-Africain des Jeunes Femmes Leaders de la CEDEAO — Organisation membre.
Réseau National PEAS	Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels — Organisation membre.

CCM	Comité Civilo-Militaire piloté par le Ministère de la Défense Nationale — Membre.
Groupement Lola–N'Zoo	Chef de file du groupement PADIC / LE LIEN GUINÉE / CENAFOD pour l'accompagnement social du projet routier BAD.

VII. PERSPECTIVES 2026 ET DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL

L'année 2026 ouvre une nouvelle phase pour le PADIC : celle de l'institutionnalisation, de la professionnalisation et de l'élargissement de son empreinte, en Guinée comme à l'international.

7.1. Priorités opérationnelles 2026

- Acquisition et équipement d'un siège propre pour le PADIC (résolution du Conseil d'Administration) ;
- Mise en œuvre effective du PASO 2026–2028 sur ses cinq axes stratégiques ;
- Poursuite de l'élaboration et de l'appui à la mise en œuvre du 1er Plan d'Action National de la Résolution 2250 du CSNU en Guinée ;
- Renforcement du dispositif MEAL (Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning) et de la conformité PSEA ;
- Diversification des sources de financement (subventions, mécénat, prestations d'expertise, crowdfunding) ;
- Développement du Centre de Diversité Culturelle (CDC) et amplification du programme Volontariat.

7.2. Déploiement international

Conformément aux Statuts révisés 2026, le PADIC entend étendre son action au-delà des frontières nationales par la création de Chapitres Nationaux dans tout pays où la législation locale le permet. Ce déploiement s'appuie sur une charte graphique unique, une gouvernance en réseau (Conseil International des Chapitres, Représentations Régionales) et une exigence commune de conformité aux valeurs et politiques de l'Organisation. Deux (2) pays sont en cours de création de leurs Chapitres Nationaux du PADIC : l'Union des Comores et le Cameroun.

7.3. Pourquoi travailler avec le PADIC ?

- **Ancrage & légitimité :** Une ancre nationale forte, adossée à une gouvernance rénovée et à une équipe pluridisciplinaire ;

- **Reconnaissance :** Une position de vice-présidence de la CN-JPS/GN, un mandat de consultant national R2250, une accréditation spéciale au Sommet mondial de Doha ;
- **Méthode :** Une approche PREVO éprouvée, combinant recherche-action, renforcement des capacités, partenariat et volontariat ;
- **Portefeuille :** Des expertises complémentaires — Paix & Sécurité, Genre & Droits, SEUrH, Accompagnement social de grands projets, Développement institutionnel des OSC ;
- **Conformité :** Un cadre normatif solide : statuts et règlement révisés 2026, politique PSEA, redevabilité, transparence financière.

VIII. NOUS CONTACTER

Le PADIC se tient à la disposition de toute organisation, institution, collectivité, entreprise ou personne physique souhaitant échanger, collaborer, s'associer à ses programmes ou explorer une opportunité de partenariat.

Siège	Wanindara, Commune de Sonfonia, Conakry, Rép. de Guinée
Directeur Exécutif	M. N'fa Moussa CAMARA
Téléphone	+224 625 68 68 85 / +224 621 03 26 59
E-mail	padic.inter@gmail.com
Site web	www.ong-padic.org
Facebook	facebook.com/profile.php?id=61554856282044
LinkedIn	Partenariat pour le Développement des Initiatives Communautaires (PADIC)

« Pour des communautés résilientes, stables, inclusives et participatives » — PADIC